ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2020

PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE - (N° 2600)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N º CL111

présenté par
M. Laabid

ARTICLE 13

Substituer au mot :

« sixième »

le mot :

« vingt-quatrième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement à pour but de permettre l'entrée en vigueur de la présente loi organique le vingt-quatrième mois suivant sa publication